

## Rapport d'activité 2010



Rédaction : Laetitia DAVID

14 février 2011

LA MAISON RELAIS COLBERT EST UN ÉTABLISSEMENT GÉRÉ PAR L'ASSOCIATION SOS FEMMES ACCUEIL

Bât. Vosges – 2, rue Saint-John Perse – BP 95 – 52103 SAINT-DIZIER CEDEX

Tél. : 03.25.06.50.70 – Fax : 03.25.06.50.12 – Email : [maison.relais@sosfemmes.com](mailto:maison.relais@sosfemmes.com)

SIRET 32280319800025 – APE 8790B – CRÉDIT MUTUEL MEUSE SUD SAINT-DIZIER 10278-02001-00017334440-52

# SOMMAIRE

# SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	page 4
1. Commission d'admission.....	pages 5 et 6
o membres	
o nombre de commissions d'admission	
o taux de présence	
o nombre de dossiers présentés	
o dossiers refusés	
2. Gestion locative.....	pages 6 et 7
o nombre d'entrées	
o nombre de sorties	
o taux d'occupation	
o taux de recouvrement des créances	
3. Public.....	pages 7 et 8
o sexe	
o âge	
o type de revenus	
o parcours résidentiel	
o nombre de problèmes psychiatriques	
4. Vie quotidienne.....	pages 9 et 10
o utilisation des parties communes	
o entretien des parties communes	
o entretien des logements	
o notes particulières : visites, respect autrui, nuisances, etc	
5. Animations.....	pages 10 à 12
o activités proposées (domaines : santé, loisirs, sport, culturel, autres)	
o nombre d'activités	
o taux de participation du public	
o partenaires mobilisés sur l'animation	
o résultats	
6. Partenaires (hors animation).....	pages 12 et 13
o partenaires introduisant une demande d'admission	
o partenaires réalisant l'accompagnement social des résidents	
o autres partenaires et types de partenariat	
o résultats	
7. Satisfaction des résidents.....	pages 13 et 14
CONCLUSION.....	page 15

## ANNEXES

## INTRODUCTION

Une maison relais est destinée à l'accueil de personnes à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde, et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Les maisons relais s'adressent de manière privilégiée aux personnes fréquentant ou ayant fréquenté de façon répétitive les structures d'hébergement provisoire et qui ne relèvent pas des structures d'insertion de type CHRS ni d'un logement autonome.

L'établissement ne s'inscrit pas dans une logique de logement temporaire mais bien d'habitat durable, sans limitation de durée, offrant un cadre semi-collectif valorisant la convivialité et l'intégration dans l'environnement social.

La Maison Relais Colbert a ouvert ses portes officiellement le 2 février 2009. Elle est intégrée dans un bâtiment de quatre étages sur rez-de-chaussée, sans ascenseur (avec rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite), entièrement réhabilité. Les locaux sont loués par l'OPH de Saint-Dizier, co-porteur du projet.

La structure gère 25 logements de type F1 de 31m<sup>2</sup> en majorité : 8 au rez-de-chaussée (2 pour personnes à mobilité réduite) et 17 dans les étages. Ils sont équipés de lit, chevet, table, chaises, cuisinière électrique (4 plaques et four), réfrigérateur et rangements.

Deux intervenants sociaux ont en charge la gestion locative, l'animation, la coordination de l'accompagnement social ainsi que l'entretien technique dans les logements. L'accompagnement social est assuré par les services demandeurs et/ou compétents : circonscription d'action sociale, CCAS, services de tutelle, etc.

Après près de deux ans de fonctionnement, nous allons pouvoir vous présenter plus en détail l'activité de la Maison Relais Colbert de Saint-Dizier, tout en constatant les évolutions qui ont pu avoir lieu.

Nous reprendrons la procédure d'admission, en nous attardant plus particulièrement sur la commission d'admission et le nombre de dossiers présentés. Nous expliquerons également pourquoi certains peuvent être refusés.

Puis, nous aborderons les financements ainsi que la gestion locative : nombre d'entrées et de sorties, taux d'occupation, ainsi que le taux de recouvrement des créances.

Ensuite, nous développerons un point sur le public accueilli dans la structure en exposant ses caractéristiques : sexe, âge, type de revenus, parcours résidentiel, problèmes psychiatriques.

Nous nous attarderons par ailleurs sur la vie quotidienne des usagers, tant au niveau de l'utilisation des parties communes que de l'entretien des logements.

En outre, nous présenterons les animations à la Maison Relais qui ont pu marquer cette année 2010, avec les activités proposées, la participation du public et les partenaires mobilisés.

Nous enchaînerons sur les partenaires sociaux, hors partenaires mobilisés sur les animations, c'est à dire introduisant une demande d'admission ou encore réalisant l'accompagnement social.

Nous finirons par une approche de l'avis des résidents qui a pu être relevé par le biais d'un questionnaire de satisfaction.

Enfin, nous pourrions conclure ce rapport d'activité en quelques mots...

## 1. Commission d'admission

La procédure d'admission prévoit qu'un dossier de demande d'admission soit complété par le service demandeur. Si le dossier est recevable, alors le candidat est rencontré par l'équipe de la Maison Relais qui lui présente les conditions de vie dans l'établissement. A la condition que le candidat adhère au projet, le dossier est porté devant la commission d'admission pour décision finale.

La commission fonde son avis notamment sur les critères suivants :

- ✓ l'autonomie du candidat dans les actes de la vie quotidienne ;
- ✓ son souhait de vivre dans un contexte semi-collectif ;
- ✓ l'acceptation par le candidat du règlement de fonctionnement de la Maison Relais et de l'accompagnement social, médical et/ou psychologique réalisé par le service demandeur et les partenaires extérieurs ;
- ✓ l'équilibre de peuplement de la Maison Relais.

Si le dossier est validé par la commission d'admission, le candidat est alors invité avec son référent à visiter les locaux de l'établissement. Il signe lors de l'entrée dans les lieux le contrat d'occupation et l'état des lieux, et prend connaissance du règlement de fonctionnement qui lui est remis accompagné du livret d'accueil et de la Charte des droits et libertés.

La commission d'admission est composée de :

- ✓ un représentant de l'OPH de Saint-Dizier ;
- ✓ un représentant du CCAS de Saint-Dizier ;
- ✓ un représentant du Conseil Général de la Haute-Marne (circonscription d'action sociale) ;
- ✓ un des membres de l'équipe de la Maison Relais Colbert ;
- ✓ le directeur de l'association SOS Femmes Accueil, gestionnaire de l'établissement.

La première commission d'admission a eu lieu le 13 novembre 2008. Trois dossiers avaient déjà pu y être présentés.

Commission d'admission	Membres présents					Dossiers présentés	Avis favorable	En attente	Refusé
	OPH	CCAS	Circo	MR	Direction				
13/11/08	X	X	X	X	X	3	2	1	0
16/12/08	X	X	X	X	X	4	3	1	0
23/01/09	X	X	X	X	X	4	3	1	0
12/02/09	X	X	X	X	X	5	3	2	0
05/03/09	X	X	X	X	X	4	2	1	1
26/03/09	X	X		X	X	6	2	4	0
14/04/09	X	X		X	X	6	5	1	0
12/05/09	X	X	X	X		4	4	0	0
16/06/09	X	X		X	X	3	2	0	1
16/07/09		X	X	X		1	0	1	0
28/08/09		X	X	X		4	1	1	2
25/09/09	X	X	X	X	X	1	0	0	1
06/11/09	X	X	X	X	X	2	0	0	2
22/01/10	X	X	X	X	X	4	1	1	2
23/04/10	X		X	X	X	10	2	2	6
16/09/10	X	X	X	X	X	6	1	1	4
18/11/10	X	X	X	X	X	3	1	0	2
20/12/10				X	X	4	2	0	2

Total : 

74	34	17	23
----	----	----	----

Moyenne par commission :

4,33 sur 5	4,11	1,88	1	1,27
------------	------	------	---	------

Au total, 17 commissions d'admission se sont réunies depuis la première, en 2008. L'année 2009 a été celle de la montée en charge, avec quasiment une commission par mois ; alors que 2010 a été la première année de fonctionnement au complet. Un certain turn-over a pu être constaté, nécessitant une convocation des membres 5 fois durant l'année, la dernière s'étant déroulée le 20 décembre 2010.

Les membres de la commission sont tous présents dans 86,6% des cas.

74 dossiers ont été présentés au total, dont certains à plusieurs commissions lorsqu'ils sont mis en attente, que la situation soit approfondie par exemple ou que certaines conditions soient remplies avant qu'un avis favorable puisse être donné (situation financière rétablie ; mise en place d'une TISF ; etc). 27 dossiers ont été instruits en commission en 2010.

Sur la totalité des dossiers, 23 ont été refusés (16 en 2010), pour des raisons essentiellement de problèmes d'équilibre du peuplement de la Maison Relais ou de profils ne correspondant pas à la définition du public accueilli (mère avec enfant(s) par exemple).

Une explosion des demandes d'admission a pu être constatée entre janvier et avril 2010. En effet, 10 dossiers ont été présentés à la commission du 23 avril 2010 ! Cependant, 6 ont été refusés, pour les mêmes raisons qu'habituellement.

## **2. Gestion locative**

*(cf. annexe 1)*

En 2009, les entrées dans les lieux se sont faites de manière progressive afin d'assurer une prise en charge et un accueil identique à tous les résidents. La dernière entrée dans les lieux s'est alors faite le 15 septembre 2009. Comme nous avons pu le dire précédemment, 2010 est la première année de fonctionnement au complet. En annexe 1, nous constatons 4 entrées dans les lieux, ainsi que 4 départs.

Une résidente a quitté notre structure fin janvier, suite à une perte d'emploi et un manque de ressources. Elle nous précisait au moment du départ avoir trouvé un nouvel emploi dans un autre département. Nous sommes restés sans nouvelles de sa part (à noter qu'elle nous a laissé également une dette locative).

La commission d'admission du mois d'avril 2010 aurait pu permettre une entrée dans les lieux dès le mois de mai, cependant, la candidate s'est désistée à quelques jours de son entrée dans les lieux. Aussi, nous avons recontacté un autre candidat, qui avait obtenu un avis favorable également lors de cette commission, mais qui avait été mis sur liste d'attente. Ce nouveau candidat n'est devenu résident qu'au mois de juillet : en effet, d'abord injoignable par sa référente qui avait en charge son accompagnement social, il a fallu ensuite négocier l'état des lieux de sortie du logement qu'il avait alors.

Au 15 juillet 2010, la Maison Relais Colbert n'avait donc plus de logement de disponible. Cependant, quelques jours plus tard, un des résidents décédait. Il avait intégré la structure dans les premiers, en février 2009. Il avait des problèmes de santé de type diabète et cholestérol depuis plusieurs années. Une infirmière lui rendait visite à domicile régulièrement. Il nous avait informés d'une hospitalisation le concernant dès la semaine suivante ; il n'en aura pas eu le temps.

Après que la famille a déménagé les meubles et effets personnels du défunt, des travaux ont été nécessaires pour remettre le logement en état (les murs ont été entièrement repeints). Le logement a pu être réattribué dès le mois d'octobre.

En parallèle, une résidente a vu sa situation s'améliorer et nous a informés de son départ fin septembre : elle a trouvé un emploi dans un autre département, et faisant les déplacements encore régulièrement, elle a préféré se rapprocher de son lieu de travail. La concernant, la structure a été un tremplin lui permettant de stabiliser sa situation financière et de rebondir rapidement vers d'autres horizons. Son logement a pu être occupé par un autre résident dès le mois de décembre 2010.

Dans le même temps, une autre de nos résidentes s'est mariée, et a souhaité également déménager. Le logement s'est libéré au 1<sup>er</sup> décembre ; il a pu être attribué lors de la commission du 20 décembre 2010. L'entrée dans les lieux a pu se faire dès le 15 janvier 2011.

A fin 2010, nous avons donc un taux d'occupation de 96%. Au 15 janvier 2011, nous sommes au complet.

Quant à l'exploitation courante, la Maison Relais est financée par la redevance, d'une part, et l'Etat, d'autre part.

Les résidants ouvrent droit à l'Allocation Personnalisée au Logement (APL). Ils doivent au gestionnaire une redevance et, en pratique, règlent le résiduel non couvert par l'APL entre le 1<sup>er</sup> et le 10 de chaque mois.

Le montant de la redevance comprend les charges qui intègrent l'eau, l'électricité, le chauffage, ainsi que l'assurance habitation, l'amortissement du mobilier et les services rendus.

Dans la majorité des cas, des demandes d'aide de type FSL sont réalisées par les référents sociaux pour la caution et le premier mois de loyer.

A ce jour, 6 résidants sur la totalité ne sont pas à jour dans leurs règlements de 2010 :

- x 3 ont des retards de paiement, selon leurs difficultés actuelles ;
- x 1 résidant bénéficie depuis peu de la retraite et a vu son APL diminuer ;
- x 1 résidant a perçu moins d'APL qu'estimée ;
- x 1 autre résidant, qui n'avait plus de ressources, s'est vu attribuer une aide FSL à la condition qu'il entame des versements supplémentaires mensuellement, ce qu'il n'a pas encore fait.

Nous pouvons ajouter que 11 résidants sur 25 bénéficient d'une mesure de protection sous forme de curatelle ou de tutelle et que ce sont donc les organismes adéquats qui réalisent les paiements chaque mois ou supervisent le bon déroulement de ces derniers.

Le mode de paiement privilégié reste en espèces. En effet, le prélèvement automatique reste peu fructueux : seuls trois résidants ont pu conserver cette façon de payer. Des rejets de prélèvement ont pu être constatés concernant quatre autres résidants ; nous les avons donc invités à nous régler par tout autre mode de paiement afin de limiter les frais de rejet de prélèvement.

### **3. Public**

*(cf. annexe 2)*

Le public accueilli à la Maison Relais Colbert est mixte : il s'agit d'hommes ou femmes seuls, répondant aux critères règlementaires c'est à dire à faible niveau de ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique, voire psychiatrique, rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

Si 2009 marquait un réel équilibre dans la proportion hommes-femmes au sein de la structure, nous pouvons constater cependant dans le premier point en annexe 2 qu'il y a désormais plus d'hommes que de femmes (2/3 d'hommes ; 1/3 de femmes). En effet, la majorité des résidants ayant quitté les lieux sont des femmes (3 femmes sur 4 sorties), alors que les emménagements ne concernaient que des hommes (4 hommes pour 4 entrées dans les lieux).

Par ailleurs, nous pouvons noter que la tranche d'âge la plus représentée à la Maison Relais concerne les personnes ayant de 26 à 49 ans, c'est à dire des personnes qui sont en âge de travailler. Un tiers des résidants ont toutefois entre 50 et 65 ans.

Concernant les revenus, nous pouvons constater dans le point 2 de cette même annexe que la majorité des résidants perçoit soit de l'Allocation Adulte Handicapée (AAH), soit du Revenu de Solidarité Active (RSA).

4 résidants (soit 15% environ) perçoivent des ASSEDIC et seulement 2 résidants (soit un peu moins de 8%) perçoivent un salaire de manière régulière. Ce sont toutefois des salaires peu élevés car ils correspondent à des contrats à temps partiel ou de remplacement.

A noter que courant 2010, des évolutions ont eu lieu dans certaines situations et que les ressources ont changé à ce même titre : fin de droits ASSEDIC, fin de droits à une rente d'accident de travail, fin de droits aux allocations familiales, ou encore ouverture de droits à la retraite. Certains de ces changements expliquent en partie certains impayés que nous citons dans le point 2 – gestion locative.

Comme nous le remarquons lors de notre dernier rapport, les adresses des résidants au moment de l'entrée dans les lieux sont soit en logement autonome, soit chez un tiers (famille ou amis de manière égale), ou encore en structure collective. Seul un résidant habitait en habitat mobile tandis qu'un autre était hospitalisé en hôpital psychiatrique.

Nous pouvons toutefois préciser que dans leur parcours résidentiel :

- 13 résidants ont déjà été hébergés en CHRS ;
- 8 résidants ont déjà fait des séjours en hôpital psychiatrique ;
- 6 résidants n'ont jamais vécu en logement autonome ;
- 3 résidants ont connu l'errance et la rue.

75% des résidants de la structure ont déjà vécu en logement autonome, mais n'ont pas pu le conserver (impayés, insécurité, insalubrité, santé, etc).

Depuis qu'ils ont intégré la Maison Relais, trois résidants sont hospitalisés à l'hôpital psychiatrique de manière régulière et pour plusieurs semaines à chaque fois.

Nous avons par ailleurs été amenés à signer une hospitalisation sur demande d'un tiers (HDT) en février 2010. En effet, une des résidentes a vu ses problèmes psychiatriques prendre une ampleur qu'elle ne maîtrisait plus ; son quotidien n'était plus assumé. Nous avons dû intervenir, en partenariat avec l'infirmière en psychiatrie qui intervient chaque semaine à la Maison Relais. Cette résidente a été hospitalisée plusieurs semaines et sa réintégration dans la structure s'est faite de manière progressive, tant pour elle-même que pour le collectif qui avait été mis à mal par ses comportements et attitudes.

Précisons que 18 résidants sont connus par les services psychiatriques pour y avoir déjà fait des séjours ou pour des périodes de suivis (dont un sur un autre secteur).

Certains autres bénéficient d'un traitement médicamenteux depuis plusieurs années et sont suivis au Centre Médico Psychologique (CMP).

D'autres encore nient avoir besoin d'un suivi ou en ont conscience mais rejettent cette forme d'aide.

Six résidants seulement n'ont pas de problèmes psychiatriques en particulier.

Si l'an dernier nous ajoutions alors que les situations semblaient plutôt bien s'accorder et les problématiques plutôt bien se confronter, nous pouvons désormais dire que certaines situations ont évolué. En effet, les problèmes semblent resurgir après une année et le côté « lune de miel » s'estomper.

Il reste important de préciser que les moyens humains dans la structure n'ont pas les compétences pour répondre à ce genre de problèmes, et qu'il n'est pas prévu qu'ils les aient.

Ces résidants demandent beaucoup d'attention et de temps au personnel et peuvent parfois parasiter les activités et animations en cours à la Maison Relais.



#### **4. Vie quotidienne**

*(cf. annexe 3)*

Une salle de convivialité est à disposition des résidants en présence des travailleurs sociaux.

Cette pièce leur permet de se retrouver dans un lieu chaleureux et de rompre leur isolement et la monotonie de leur quotidien.

Les résidants y viennent essentiellement pour :

- regarder la télévision ou un DVD ;
- se balader sur Internet ;
- lire le journal ;
- boire un café ;
- discuter.

Ils profitent simplement du service mis à disposition par moments, et parfois ont besoin d'être avec quelqu'un. Il arrive que les résidants s'y retrouvent à 4 ou 5 autour d'un café et que des discussions entre eux animent la pièce.

L'équipe de la Maison Relais est présente pendant certains temps de repas, et invite régulièrement les résidants à manger avec elle. Beaucoup ont des journées décalées et sont simplement présents dans la salle pendant que d'autres mangent volontiers avec l'employé présent.

Si l'an dernier nous constatons que 9 résidants utilisaient la salle de convivialité de manière quotidienne, cette année nous notons une nette baisse de la fréquentation pour certains d'entre eux. Il reste toujours un noyau fort de 6 résidants environ qui sont présents tous les jours, mais certains événements au cours de ces 12 mois expliquent toutefois un changement de la situation.

En effet, dès fin janvier 2010, le comportement d'une résidante a mis à mal l'équilibre du collectif qui s'était constitué, amenant de ce fait certains résidants à fuir les lieux communs dès qu'elle était présente. Lorsqu'elle a été hospitalisée, il a été difficile de réappivoiser le groupe.

En parallèle, un autre résidant a fait plusieurs allers-retours en hôpital psychiatrique également, étant de ce fait moins présent. Un résidant a quant à lui renoué le contact avec un de ses fils éloigné géographiquement et est allé lui rendre visite à plusieurs reprises. Deux résidants ont vu leur situation professionnelle évoluer et un autre a eu tendance à se renfermer sur lui-même pendant plusieurs semaines lorsque sa situation s'est dégradée. A noter par ailleurs une résidante qui s'est achetée une télévision et qui du coup ne ressentait plus le besoin d'user de celle des lieux communs.

Cependant, les résidants qui sont moins présents de par les divers événements qui ont pu leur arriver utilisent encore les lieux communs, mais de manière plus ponctuelle.

8 résidants quant à eux ne sont jamais présents dans la salle de convivialité ou très peu. Certains sont à peine croisés dans les couloirs, d'autres discutent de temps à autre entre deux portes avec l'équipe ou les résidants. La plupart ont des liens sociaux avec d'autres personnes (amis, famille) sur l'extérieur de la structure.

Nous ajoutons toutefois qu'un outil a été mis en place afin de pointer quotidiennement les résidants et de s'assurer de leur présence dans le bâtiment. Nous leur demandons de nous tenir informés en cas d'absence prolongée.

L'entretien des parties communes est réalisé par une personne employée par le biais de Tremplin 52. Elle intervient environ 3 heures chaque semaine.

Les résidants sont toutefois invités à participer au nettoyage de leur vaisselle lorsqu'ils prennent un repas ou un café. En effet, ce n'est pas systématique chez chacun d'eux.

Ils sont par ailleurs responsables de l'entretien de leur logement. Comme nous pouvons le constater dans le deuxième point de l'annexe 3, l'ensemble reste très correct.

L'hygiène dans certains logements reste cependant à désirer.

Une résidante bénéficie de l'intervention d'une TISF depuis qu'elle a intégré la structure afin de maintenir une hygiène convenable.

Quant à une autre, ses problèmes psychiatriques ne lui permettent pas d'assumer l'entretien de son logement au quotidien et la situation s'est dégradée en très peu de temps : une TISF a dû également intervenir.

A préciser également deux situations pour lesquelles l'hygiène des logements laisse à désirer. Un accompagnement sera mis en place pour l'une d'entre elles ; concernant l'autre situation, malgré tout ce que nous avons pu proposer, le problème reste encore manifeste à ce jour.

D'autres résidants entretiennent leur logement mais laissent parfois s'accumuler les tâches ménagères. L'équipe reste toutefois vigilante à ce que les débordements éventuels restent acceptables et n'hésite pas le cas échéant à rendre régulièrement visite aux résidants afin de s'assurer de l'état du logement.

De manière plus générale, la vie quotidienne à la Maison Relais se passe bien :

- ✓ les parties réservées à la Maison Relais sont respectées ;
- ✓ les logements sont occupés à titre privatif ;
- ✓ une assez bonne participation collective se maintient, malgré les diverses problématiques rencontrées ;
- ✓ les dégradations extérieures restent acceptables et gérables ;
- ✓ les ordures ménagères sont sorties aux endroits adéquats ;
- ✓ au niveau du vol, un résidant s'est révélé cleptomane en 2009, créant des tensions au sein du groupe, mais la situation a pu s'apaiser suite à notre intervention. Cela a également permis aux résidants de se responsabiliser et de faire attention à leurs affaires. Aucune situation similaire n'a été constatée en 2010 ;
- ✓ bagarre et désordre se sont déjà vérifiés à partir de septembre 2010 pour un résidant, avec des personnes étrangères au bâtiment ;
- ✓ les nuisances sonores concernent surtout quelques résidants qui écoutent de la musique à un son quelque peu élevé. Cependant, cela reste occasionnel ;
- ✓ en ce qui concerne le tapage nocturne, rien de particulier n'a été noté excepté concernant un résidant pour qui nous soupçonnons des problèmes psychiatriques ;
- ✓ rien à signaler concernant les visites que peuvent recevoir les résidants ;
- ✓ aucune propagande d'aucune sorte n'est réalisée ;
- ✓ concernant les fumeurs, des cendriers ont été installés aux deux entrées du bâtiment ; pas de problèmes en particulier n'ont été notés ;
- ✓ nous avons quelques résidants qui rencontrent des problèmes d'alcool : 3 se sont déjà présentés à nous alcoolisés mais leurs comportements n'ont rien d'agressif pour autant ; 1 autre quant à lui paraît virulent lors de ses consommations, mais le nie ;
- ✓ pas de problèmes de drogue n'ont été constatés jusqu'à présent ;
- ✓ un animal de compagnie est autorisé pour les résidants de la Maison Relais ;
- ✓ pour finir, de manière générale, les résidants respectent autrui. Cependant, leurs personnalités et problèmes respectifs leur font parfois dépasser les limites, tant dans la parole que dans l'intrusion dans les bureaux ou au sein d'une conversation. Ils peuvent toutefois entendre les choses et ils sont régulièrement recadrés par les travailleurs sociaux. Souvent aussi, ils culpabilisent et sont amenés à s'excuser auprès d'autres résidants, d'eux-mêmes.

## **5. Animations**

*(cf. annexe 4)*

En quasiment deux ans de fonctionnement (ouverture en février 2009), la Maison Relais pose peu à peu ses

marques au niveau des animations.

En plus d'actions prévues et organisées à l'avance, des repas communs, des soirées DVD et des soirées jeux de société s'improvisent toujours de manière très fréquente.

Des repas sont proposés aux résidents présents dans la salle de convivialité le matin ou l'après-midi même. On peut compter à ces moments là un, deux, voire trois participants.

Dans la majorité des cas, d'autres résidents sont présents pendant les repas dans la pièce, mais ne mangent pas en même temps du fait de leur rythme décalé.

La télévision reste le pôle d'attraction privilégié. Cependant, nous proposons régulièrement des soirées « jeux de société » afin de leur apprendre à passer le temps autrement que par ce moyen.

Comme nous pouvons le remarquer en annexe 4, les activités proposées touchent à beaucoup de domaines : alimentation, loisirs, culture, nature, écologie, citoyenneté, sport, santé...

Le choix des sorties et activités se fait en fonction des demandes des résidents mais aussi de ce qui est proposé sur l'extérieur. Certains résidents restent moteurs dans la mise en place des animations à la Maison Relais en proposant leurs idées et envies à d'autres résidents. Ils soudent plus ou moins le groupe et incitent les autres à participer.

Les activités ayant eu le plus de succès cette année concernent essentiellement les domaines de l'alimentation, des loisirs et de la culture. En effet, jusqu'à 13 participants ont pu être présents lors de repas organisés, soit plus de la moitié des résidents !

En ce qui concerne les loisirs, ces derniers participent plus par petits groupes mais lors d'animations organisées plus souvent : sorties pétanque, cinéma ou encore soirées « jeux de société ».

Le taux de participation aux activités et sorties proposées reste de manière générale tout à fait convenable pouvant avoisiner les 60% sur les mois les plus significatifs.

Quelques sorties et animations qui ont marqué 2010 :

- ✓ l'anniversaire de la Maison Relais en début d'année, organisé par une stagiaire CESF : 6 résidents ont participé avec elle à la mise en place d'une exposition et à la confection d'un mini-film sur le quotidien au sein de la structure, afin de faire (re)découvrir à leurs référents sociaux le fonctionnement de la Maison Relais => 36 partenaires étaient présents lors de l'après-midi, 3 locataires de l'immeuble et 11 résidents également !
- ✓ la fête des voisins 2010, qui a permis des échanges autour d'une collation entre 19 personnes du bâtiment et du voisinage proche !
- ✓ un barbecue à la digue de Wassy, qui a regroupé 9 résidents sous un agréable soleil lors de jeux et activités, cet été !
- ✓ le dîner plus que parfait, organisé par le Centre Social de la ville : 3 résidents de la structure ont confectionné un repas qui a rivalisé avec divers autres partenaires devant un jury. Tous les participants sont repartis avec un lot !
- ✓ une sortie à Paris, organisée sur deux jours avec visites et découverte de la capitale pour 8 résidents !

La Maison Relais Colbert, c'est la culture avec la visite du Mémorial Charles de Gaulle, une sortie au théâtre ou la découverte du festival Renaissance à Bar-le-Duc, mais c'est aussi la détente au bowling à Châlons-en-Champagne, à Nigloland ou au cinéma !

Également, une sensibilisation au tri sélectif par le SMICTOM aux résidents de la Maison Relais ou la mise en place de petits déjeuners suite à des échanges sur l'équilibre alimentaire du petit déjeuner !

Les découvertes culinaires d'une galette des rois faite-maison, de moules-frites, de lasagnes ou d'une choucroute restent des moments privilégiés d'échanges et de convivialité.

Une personne a été embauchée de juillet à septembre pour seconder l'équipe pendant la période estivale et combler les périodes de vacances. Elle a pu ainsi proposer de nombreuses activités dont des sorties vélo, piscine ou au lac du Der.

Les partenaires mobilisés sur l'animation restent pour le moment peu nombreux. Toutefois, nous pouvons citer :

- ✓ Cultures du Cœur qui permet aux résidents d'accéder à la culture et aux loisirs à des prix accessibles voire gratuitement : nous avons pu proposer de nombreuses sorties au cinéma au premier semestre 2010 surtout.
- ✓ Le SMICTOM qui a présenté une information aux résidents sur le tri sélectif.

A noter également des tarifs préférentiels négociés auprès de certains lieux culturels, mais aussi une mutualisation qui a été possible avec le CHRS SOS Femmes Accueil : de nombreux échanges ont pu ainsi avoir lieu lors de la sortie à Epizon pour l'inauguration du parc éolien au mois de juillet.

Les animations, sorties, activités proposées à la Maison Relais permettent dans la majorité des cas de rompre l'isolement des résidents. Certains se resocialisent peu à peu et réapprennent à vivre en société.

Un lien d'amitié et d'entraide s'est créé entre certains, qui reprennent confiance en eux au fil du temps et en leur place dans la société.

Pour d'autres, un savoir-vivre doit être réinculqué : respect d'autrui dans toute sa différence, prise de conscience de ses propres défauts pour mieux accepter ceux des autres, respect de son lieu de vie et de son environnement. L'effet de groupe prend toute son ampleur et les résidents ne se font pas de cadeaux entre eux : les remarques faites avec humour (ou non) les remettent gentiment face à la réalité. Notre rôle se limite parfois simplement à un peu de médiation.

L'idéal suite aux sorties ou animations reste quand les résidents retournent d'eux-mêmes vers l'extérieur pour reproduire l'activité et qu'ils gagnent en autonomie : un résident qui retourne de lui-même au théâtre suite à une sortie proposée par la structure ; des résidents qui ont envie de s'inscrire à la médiathèque suite à une visite ; un résident qui retourne au cinéma régulièrement et qui incite d'autres à l'accompagner ; des repas organisés par les résidents ; etc.

La Maison Relais prend alors toute sa signification et devient un outil que les résidents peuvent utiliser afin de se réintégrer dans la société.

## **6. Partenaires (hors animation)**

*(cf. annexe 5)*

Les premières demandes d'admission ont été réceptionnées en octobre 2008. En 2009, nous avons pu comptabiliser 49 demandes d'admission.

En ce qui concerne l'année 2010, 27 demandes d'admission au total ont été instruites par divers partenaires sociaux :

- Circonscription d'action sociale (environ 17% des demandes) ;
- ASLO et Centre Hospitalier de la Haute-Marne (environ 13% des demandes chacun) ;
- le CCAS et l'UDAF (environ 9% des demandes chacun) ;
- CHRS SOS Femmes Accueil (une seule demande).

A noter également 30% de demandes d'admission réalisées par des services peu demandeurs

habituellement comme le SAVS Bois l'Abbesse ou le CMPP. Dans cette proportion, 4 demandes d'admission ont été réalisées par des partenaires hors-département (soit autant de demandes que la Circonscription d'action sociale de Saint-Dizier) : Châlons en Champagne, Lille ou encore la région parisienne.

L'accompagnement social est réalisé de manière générale par les services demandeurs.

Les partenariats les plus fréquents se font toutefois avec la Circonscription d'action sociale de Saint-Dizier ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale. A noter une hausse de l'accompagnement social réalisé par l'UDAF qui a pris le relais des mesures d'accompagnement à la gestion du budget familial après la CAF, mais également du Centre Hospitalier de la Haute-Marne, du fait de l'hospitalisation qui a fait suite à l'HDT que nous avons demandé pour une résidente en début d'année.

L'accompagnement social reste primordial dans la majorité des cas ; n'étant pas réalisé à la Maison Relais, la coordination avec les différents intervenants est très importante. Lorsque les situations le nécessitent, des synthèses entre partenaires sont réalisées régulièrement afin de réunir le travail de tous les intervenants autour d'une même table et de permettre une approche de la situation dans des conditions optimales.

L'intervention à la Maison Relais d'une infirmière en psychiatrie tous les mercredis après-midi (à raison de 4h) depuis mars 2009 fait également partie des partenariats importants (CHHM).

En effet, elle connaissait déjà un grand nombre des résidents avant leur arrivée dans la structure et reste très sollicitée.

Elle intervient régulièrement dans la salle de convivialité au sein du groupe présent par des échanges et discussions de tous types. Elle rend visite également aux résidents pour des entretiens individuels et plus personnalisés.

Elle est très sollicitée et son temps d'intervention reste peu élevé au vu de l'importance du nombre de résidents rencontrant des problèmes d'ordre psychologiques ou psychiatriques.

Pour prendre tout son sens et favoriser le retour vers l'autonomie de ses résidents, la Maison Relais doit s'intégrer à son environnement social. C'est en favorisant l'ouverture vers l'extérieur, tant au niveau des activités et sorties qu'au niveau des échanges et du travail en commun avec les autres intervenants sociaux, que les résidents pourront utiliser ce service comme un réel tremplin vers un futur logement ordinaire.

## **7. Satisfaction des résidents**

*(cf. annexes 6 et 7)*

Après quasiment deux années de fonctionnement, certains résidents se sont de nouveau prêtés au jeu du questionnaire de satisfaction sur leur logement, les animations, et leur quotidien de manière générale, à la Maison Relais. Une aide à le remplir a été apportée à certains d'entre eux, ayant des difficultés à s'exprimer par l'écriture ou dans la lecture.

24 questionnaires ont été distribués, 12 nous ont été rendus. Cette année, seuls les résidents les plus participatifs ont répondu (moitié des résidents environ). D'autres travaillent ou sont peu présents et se sentent moins concernés.

### **✓ Le logement**

7 résidents sur 12 ayant répondu, soit plus de la moitié, trouvent leur logement de taille adaptée ; et 3, soit plus de 1/4, trouvent leur logement trop petit.

Le parcours résidentiel des résidents explique en grande partie ces réponses. Également les meubles que

chacun a pu apporter en arrivant (12 sur 21, soit 57% environ, avaient des meubles en intégrant la structure en 2009) peuvent expliquer que certains trouvent leur logement trop petit. D'autres ont une pathologie telle que leur logement est constamment encombré et le manque de rangement peut effectivement leur laisser l'impression qu'il est trop petit.

A noter que 6 résidents sur 12 ayant répondu ne connaissent pas la superficie de leur logement, soit la moitié !

Concernant leur espace de rangement, 8 résidents (67% environ) en sont satisfaits.

✓ **Vie à la Maison Relais**

- Entente avec les voisins : une grande majorité des résidents s'entend bien avec le voisinage. Cependant, 5 résidents sur 12 se plaignent de nuisances sonores.
- Participation aux animations et activités : 50% des résidents environ disent participer aux animations et activités, et 33% ne pas y participer. Ces chiffres sont effectivement le reflet de l'évolution que nous avons pu constater au cours de l'année 2010.
- Ambiance générale de la Maison Relais : la majorité des résidents ayant répondu au questionnaire trouve l'ambiance agréable et paisible. Un cas isolé a répondu que l'ambiance générale est bruyante, ce qui va dans le même sens que les nuisances sonores citées précédemment.
- Satisfaction vis à vis de la Maison Relais : de manière générale, sur les 12 résidents qui ont répondu, tous ont l'air satisfaits.

✓ **Ce qui est apprécié :**

- savoir qu'on est entouré en cas de besoin ;
- qu'on ne se sente pas seul ;
- lien, rencontres, salle de convivialité, projets en groupe ;
- repas communs et animations ;
- tout le monde ;
- les échanges avec les travailleurs sociaux ;
- rencontrer des personnes que l'on n'aurait pas rencontré ailleurs ;
- l'accueil ;
- le quartier est calme.

✓ **Ce qui serait changé :**

- rien ;
- augmenter le nombre d'activités ;
- aider plus les personnes dans le besoin (papiers administratifs).

## CONCLUSION

Les maisons relais restent un dispositif encore récent. A Saint-Dizier, la Maison Relais Colbert répond à un besoin évident. En effet, le nombre de demandes d'admission s'est montré encore important en 2010, même si cela était la première année de fonctionnement au complet.

Malgré l'importance des problèmes psychiatriques rencontrés, il est primordial d'assurer l'équilibre du public hétérogène accueilli, tant pour la vie quotidienne au sein de la structure que pour permettre au public de puiser sa propre force au sein du groupe.

Les animations, les sorties, les activités proposées deviennent pour certains un des outils principaux à leur guérison sociale et à leur intégration dans l'environnement.

Peu à peu, les résidants reprennent confiance en eux, en leurs capacités, en leur faculté à vivre dans la société, et ils deviennent alors moteur dans leur reconstruction et démarche de recherche d'autonomie.

Si pour certains le chemin est déjà à moitié parcouru, pour d'autres, il faut réapprendre (voire simplement apprendre) à vivre dans un logement : entretien, alimentation, hygiène, autant d'actes de la vie quotidienne qui sont loin d'être acquis pour la majorité.

Pour d'autres, la gestion du budget reste complexe lorsqu'il n'y a pas de service tutélaire en filet de sécurité et le fait de limiter les factures et de recadrer la situation financière peut leur permettre d'acquérir de nouvelles habitudes plus saines.

L'accompagnement social et le travail partenarial gravitent autour de la structure et de chacun des résidants.

Chaque action menée se transpose dans un contexte, selon le vécu de la structure, les besoins présents des résidants, ou encore les moyens à disposition, que ce soit matériels ou partenariaux, par exemple.

Tout reste intrinsèquement lié et se met en place autour des résidants afin de leur permettre une amélioration du quotidien ainsi que de construire leur propre vie.

Ainsi a pu débuter un turn-over qui permet à de nouveaux résidants de puiser au sein de la convivialité et de la chaleur que peut dégager la Maison Relais.

- oOo -

# ANNEXES



**Annexe 1 :**

**Gestion locative**

**GESTION LOCATIVE**  
 2010

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Entrées	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1
Sorties	0	-1	0	0	0	0	-1	0	0	-1	0	-1
<b>Résidents</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>24</b>	<b>24</b>
% occupation	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96	96
Paiement redevance	23	24	24	23	23	23	24	24	23	23	22	21
% paiement	95,83	100	100	95,83	95,83	95,83	100	100	95,83	95,83	91,67	87,5

	<b>TOTAL</b>	Moyenne / mois
Nombre d'entrées	<b>4</b>	0,33
Nombre de sorties	<b>-4</b>	-0,33
Nombre de résidents	<b>24</b>	-
% d'occupation actuel	<b>96</b>	-
% de recouvrement de redevance (paiement)	<b>-</b>	<b>96,18</b>

Mise à jour le 14 février 2011

## Annexe 2 :

Public

**RESIDANTS**  
 2010

**I) Sexe et âge**

	TOTAL au 31/12/10	%
<b>Hommes</b>	<b>16</b>	<b>100</b>
- de 25 ans	1	6,25
De 26 à 49 ans	11	68,75
De 50 à 65 ans	4	25
+ de 66 ans	0	0
<b>Femmes</b>	<b>8</b>	<b>100</b>
- de 25 ans	0	0
De 26 à 49 ans	4	50
De 50 à 65 ans	4	50
+ de 66 ans	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>100</b>
- de 25 ans	1	4,17
De 26 à 49 ans	15	62,5
De 50 à 65 ans	8	33,33
+ de 66 ans	0	0

## II) Type de revenus

	<b>TOTAL au 31/12/10</b>	<b>%</b>
RSA	7	26,92
AAH	8	30,77
ASSEDIC	4	15,38
Salaire	2	7,69
Indemnités journalières	1	3,85
Retraite	3	11,54
Invalidité	0	0
Prestations familiales	1	3,85
Autres	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>26</b>	<b>100</b>

Autres : indemnités maladie longue durée ; rente d'accident de travail.

*Parfois, cumul de plusieurs ressources pour un même résidant !*

### III) Parcours résidentiel

	TOTAL au 31/12/10	%
<b>Logement autonome</b>	<b>18</b>	<b>75</b>
locataire	17	70,83
sous-locataire	0	0
propriétaire	1	4,17
<b>Structure collective</b>	<b>15</b>	<b>62,5</b>
CHRS ASLO	8	33,33
CHRS SOS Femmes Accueil	5	20,83
hôtel	1	4,17
autre	1	4,17
<b>Hébergement Tiers</b>	<b>14</b>	<b>58,33</b>
famille	9	37,5
amis	5	20,83
autre	0	0
<b>SDF</b>	<b>1</b>	<b>4,17</b>
<b>Habitat mobile</b>	<b>1</b>	<b>4,17</b>
<b>CHHM</b>	<b>8</b>	<b>33,33</b>

Autre structure collective : Maison Relais de Nancy.

*Parfois plusieurs choix pour un seul résidant !*

*Mise à jour le 7 décembre 2010*

## Annexe 3 :

# Vie quotidienne

**I) Utilisation des parties communes**

0 : pas du tout  
5 : beaucoup

Moyenne calculée sur le temps de présence (entrée – sortie) à la Maison Relais

*Le mois de décembre n'a pas été observé en totalité...*



Logements	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01	1,5	1,5	3	1	1,5	1	1	0	0	0	2	2
02	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0,5	1	1
03	0	0	0,5	0	0	0	0	0	0	0	0	0
04	2	1	1	1,5	1	2	2	2	1	1	1	0,5
05	5	4	2,5	4	4	5	5	5	3	5	5	5
06	3	3	3	3	3	4	5	3,5	3,5	1	0	2
07	4	4	2,5	1,5	1,5	2,5	3,5	3,5	3,5	3,5	4	4
08	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
09	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	2	2
11	2	1	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2,5	2
12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	1
13	0	0	0,5	0	0	0,5	0	0,5	0,5	0	0	0
14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
15	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	1	1
16	0	0	1	0	1	0	0,5	0	0	0	0	0
17	3	2	0,5	0,5	2	2	0	2	2,5	1	2,5	2
18	3	3	4	3	3	3	3	3	4	2	4	4
19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	1,5	1	2	0	0	1	3	2,5	2	1,5	0	2
21	2	1	2	2	2	2,5	2	2,5	2	4	3	3
22	2	2	1	3	3	3	0,5	2,5	2,5	1	1	1
23	3	2	3	3	2	1	1	1	1	2	2	2
24	1	0,5	0,5	1	1,5	0	0	1	1	0	0,5	0
25	5	4	0	1	2,5	1	2	1	1	2	3	3
<b>Moyenne</b>	<b>1,58</b>	<b>1,25</b>	<b>1,23</b>	<b>1,13</b>	<b>1,27</b>	<b>1,29</b>	<b>1,24</b>	<b>1,4</b>	<b>1,33</b>	<b>1,29</b>	<b>1,48</b>	<b>1,65</b>

Logements	MOYENNE
01	1,33
02	0,29
03	0,04
04	1,33
05	4,38
06	2,83
07	3,17
08	0
09	2
10	0,42
11	2,29
12	0,33
13	0
14	0
15	0,83
16	0,23
17	1,67
18	3,25
19	0
20	1,38
21	2,33
22	1,88
23	1,92
24	0,58
25	2,13
<b>Moyenne générale</b>	<b>1,44</b>

## **II) Entretien des logements**

0 : logement pas du tout entretenu

5 : logement très bien entretenu

Moyenne calculée sur le temps de présence (entrée – sortie) à la Maison Relais

*Le mois de décembre n'a pas été observé en totalité...*

Logements	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
01	4	4	4	4	4	4	3	0	0	5	5	5
02	5	5	5	5	5	5	5	5	3	3	3	3
03	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
04	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
05	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
06	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
07	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
08	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
09	5	5	5	5	5	5	5	5	5	0	0	5
10	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
11	3	3	3	2,5	4	3	3	3	3	3	3	3
12	5	5	4	4	4	4	4	5	5	5	5	4
13	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	0
14	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
15	5	0	0	0	0	0	5	5	5	5	5	5
16	0	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
17	5	5	5	5	5	5	5	4	4	4	5	5
18	4	3	4	3	3	3	3	4	3	3,5	3,5	3
19	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
20	2	2	2	0	0	0,5	0,5	0	0	0	0	0
21	3	3	3	3	3	3	3	1	0	0,5	1	1
22	4	4	3	4	4	4	4	4	4	4	4	4
23	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
24	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
25	2,5	0	0	1	3	4	4	4	3	4	5	5
<b>Moyenne</b>	<b>4,48</b>	<b>4,33</b>	<b>4,29</b>	<b>4,23</b>	<b>4,38</b>	<b>4,4</b>	<b>4,38</b>	<b>4,38</b>	<b>4,17</b>	<b>4,25</b>	<b>4,35</b>	<b>4,29</b>

Logements	MOYENNE
01	5
02	4,33
03	5
04	5
05	5
06	5
07	5
08	5
09	5
10	5
11	3,04
12	4,5
13	0
14	5
15	5
16	5
17	4,75
18	3,33
19	5
20	0,58
21	2,04
22	3,92
23	5
24	5
25	2,96
<b>Moyenne générale</b>	<b>4,35</b>

### III) Comportements et remarques

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
Respect parties réservées MR	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4	5	5	5	5	5	5	3	5	4	3	5	5	5	5
Occupation à titre privatif	5	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4	5	5	5	5
Participation collective	2	0	0	2	5	0	4	0	0	2	2	1	0	0	1	0	2	2	0	1	3	1	1	1	3
Dégradations extérieures	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4	5	5	5	5	5	5	5
Ordures ménagères	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Vol	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Désordre	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4	5	5	5	5	5
Bagarres	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Nuisances sonores	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4	5	5	5	5	5
Tapage nocturne	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	2	5	5	5	5	5
Visites	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Propagande	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Tabac	5	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4	5	5	5	5	5	5	5
Alcool	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Produits illicites	5	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Animaux	5	1	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5	0	5	5	5	5	5
Respect autrui	5	1	5	5	5	3	5	5	5	5	4	5	5	5	5	3	5	4	5	4	3	5	5	5	5

0 : mauvais comportement / qui laisse à désirer

5 : RAS / très bien

*Le mois de décembre n'a pas été observé en totalité...*

Mise à jour le 8 décembre 2010

**Annexe 4 :**

**Animations**

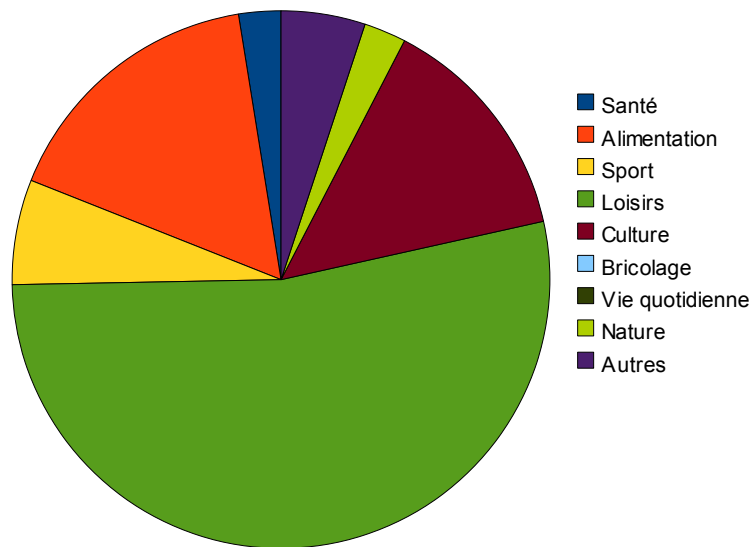
**I) Activités : qualité et quantité**

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Santé	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Alimentation	2	0	0	0	2	0	1	2	2	2	1	6
Sport	0	0	0	0	0	0	1	1	2	1	0	0
Loisirs	5	4	2	5	1	1	9	4	5	4	1	2
Culture	0	0	0	1	0	2	5	1	1	1	0	1
Bricolage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vie quotidienne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nature	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>9</b>

Autres : écologie, citoyenneté, convivialité, découverte, partenariat.



Activités proposées  
à la Maison Relais de 01/10 à 12/10



	<b>TOTAL</b>
Santé	2
Alimentation	18
Sport	5
Loisirs	43
Culture	12
Bricolage	0
Vie quotidienne	0
Nature	2
Autres	4
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>

## II) Participation du public

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Santé	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0
Résidants présents	0	0	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0
Alimentation	2	0	0	0	2	0	1	2	2	2	1	6
Résidants présents	21	0	0	0	17	0	5	15	7	7	3	43
Sport	0	0	0	0	0	0	1	1	2	1	0	0
Résidants présents	0	0	0	0	0	0	4	1	3	3	0	0
Loisirs	5	4	2	5	1	1	9	4	5	4	1	2
Résidants présents	21	20	2	17	3	2	41	20	21	22	4	9
Culture	0	0	0	1	0	2	5	1	1	1	0	1
Résidants présents	0	0	0	8	0	8	18	3	3	4	0	8
Bricolage	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résidants présents	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vie quotidienne	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Résidants présents	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Nature	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0
Résidants présents	0	0	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	1	1	1	0	0	0	1	0	0	0
Résidants présents	0	0	11	4	11	0	0	0	4	0	0	0
<b>TOTAL activités</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>16</b>	<b>8</b>	<b>11</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL présents</b>	<b>42</b>	<b>20</b>	<b>13</b>	<b>33</b>	<b>43</b>	<b>10</b>	<b>68</b>	<b>39</b>	<b>38</b>	<b>36</b>	<b>7</b>	<b>60</b>
<b>Présents maximum</b>	<b>73</b>	<b>46</b>	<b>35</b>	<b>49</b>	<b>107</b>	<b>12</b>	<b>117</b>	<b>72</b>	<b>97</b>	<b>96</b>	<b>13</b>	<b>123</b>
Entrées	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	1
Sorties	0	-1	0	0	0	0	-1	0	0	-1	0	-1
Résidants	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24	24
<b>Taux participation des résidants</b>	<b>57,53</b>	<b>43,48</b>	<b>37,14</b>	<b>67,35</b>	<b>40,19</b>	<b>83,33</b>	<b>58,12</b>	<b>54,17</b>	<b>39,18</b>	<b>37,5</b>	<b>53,85</b>	<b>48,78</b>

	<b>TOTAL</b>	<b>Moyenne</b>
Activités	86	7,17
Présents	409	34,08
Présents maximum	840	70
Taux de participation	/	51,72

Présents maximum : nombre de résidents maximum possible par activité, que ce soit en fonction du nombre de places disponibles ou en fonction du nombre d'invitations lancées.

### III) Partenaires mobilisés sur les animations

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<b>Santé</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Médecin	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Infirmière psy	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Alimentation</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Maison Accueil Solidaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Centre Social	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
<b>Sport</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
...	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Loisirs</b>	2	1	1	2	0	0	1	0	0	0	0	1
MJC	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Cultures du Coeur	1	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	1
Bowling Châlons	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Piscine Vitry	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0
<b>Culture</b>	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
Théâtre	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0
Cultures du Coeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Bricolage</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Autres</b>	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0
SMICTOM	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0
CCAS	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>

	<b>TOTAL</b>	<b>%</b>
Santé	0	0
Alimentation	2	14,29
Sport	0	0
Loisirs	8	57,14
Culture	2	14,29
Bricolage	0	0
Autres	2	14,29
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>100</b>

Tarifs préférentiels : cinéma Cinéquai de St-Dizier (4,50€ au lieu de 8,90€ + pop corn) ; Club Omnisports de St-Dizier Handball (4€ au lieu de 8€) ; piscine de St-Dizier (2€ au lieu de 4€) ; piscine de Vitry-le-François (1,35€ au lieu de 2,70€) ; cirque : places à 1€ grâce au Secours Populaire.

Mutualisation avec SOS Femmes Accueil : sortie à Epizon, inauguration du parc éolien (07/10) ; sortie au cirque Medrano (09/10).

Mise à jour le 14 février 2011

**Annexe 5 :**

**Partenaires**

**I) Partenaires introduisant une demande d'admission** *A jour, dernier dossier rentré n°73*

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
CCAS	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0	0	1
ASLO	0	0	1	1	0	0	0	0	1	0	0	0
UDAF	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Circo AS St Dizier	0	0	1	1	0	0	1	0	0	1	0	0
CHHM	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	1	1
SOS FA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
APAJH	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Circo AS Chaumont	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0
Autres	0	0	1	1	0	1	0	1	2	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

Autres => SAVS Bois l'Abbesse ; CMPP ; CCAS Châlons en Champagne ; CHRS Catry Lille ; Centre de Rééducation Fonctionnelle Champs Elysées Evry ; Foyer Labbe Paris.

	<b>TOTAL</b>
CCAS	3
ASLO	3
UDAF	2
Circonscription d'Action Sociale St Dizier	4
CHHM	4
SOS FA	1
APAJH	0
Circonscription d'Action Sociale Chaumont	1
Autres	7
<b>TOTAL</b>	<b>25</b>



## II) Partenaires réalisant l'accompagnement social des résidents

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
CCAS	1	1	1	2	3	1	1	3	4	3	2	1
ASLO	0	0	0	0	3	1	0	2	3	1	0	0
UDAF	1	2	2	0	1	1	1	1	1	1	1	0
Circo AS	0	1	2	1	3	2	1	2	2	1	3	1
CHS	0	1	4	1	3	0	1	0	0	1	1	0
APAJH	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
SOS FA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Autres	2	0	0	1	0	1	0	0	2	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>8</b>	<b>12</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>3</b>

Autres => CSAPA

	Moyenne par mois
CCAS	1,92
ASLO	0,83
UDAF	1
Circonscription d'Action Sociale	1,58
CHS	1
APAJH	0,17
SOS Femmes Accueil	0,08
Autres	7
<b>TOTAL</b>	<b>7,17</b>

### **III) Autres partenaires et types de partenariat**

- Isabelle LEFEVRE – infirmière en psychiatrie intervenant 4h/semaine depuis mars 2009 ;
- CCAS – liste des locataires donnée et mise à jour régulièrement ; prêt de grilles d'exposition ; après signature d'une convention, mise à disposition de la buanderie de la Maison Relais aux locataires du CCAS en présence de l'équipe ;
- Tremplin 52 : intervention hebdomadaire (ménage).

Mise à jour le 14 février 2011

## Annexe 6 :

# Questionnaire aux résidants

Questionnaire aux résidents

Date : \_\_\_\_\_ Entrée MR : \_\_\_\_\_

*Vous êtes résident(e) de la Maison Relais Colbert de Saint-Dizier. Aux fins d'y améliorer votre vie quotidienne, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous accorder un peu de votre temps en répondant à ce questionnaire, de manière anonyme.*

*Pensez à le donner à un membre du personnel lorsque vous l'aurez rempli !*

**1) Logement**

Votre logement est-il :

Trop grand       Trop petit       De taille adaptée       Ne sais pas

Connaissez-vous sa superficie :      Oui       Non

Précisez sa taille : \_\_\_\_\_ m<sup>2</sup>

Aviez-vous des meubles en arrivant :      Oui       Non

Si oui, lesquels : \_\_\_\_\_

Votre espace de rangement vous convient-il :      Oui       Non

Si non, pourquoi : \_\_\_\_\_

Remarques particulières quant au logement : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**2) Vie à la Maison Relais**

Entente avec les voisins (0=très mauvaise ; 5= excellente) :

0     1     2     3     4     5

Expliquez en quelques mots votre choix : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nuisances sonores :    Oui       Non

Suggestions : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Participez-vous aux animations et activités :    Oui             Non

Si non, pourquoi : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Suggestions : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Comment trouvez-vous l'ambiance générale de la Maison Relais (*plusieurs choix possibles*) :

          chaleureuse             agréable             conviviale             familiale

confortable             paisible             accueillante

          froide             déplaisante             inconmode             bruyante

inhospitalière             autres (précisez) : \_\_\_\_\_

Satisfaction vis à vis de la Maison Relais (0=très mauvaise ; 5= excellente) :

          0     1     2     3     4     5

Expliquez en quelques mots votre choix : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Suggestions : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Ce que vous appréciez particulièrement à la Maison Relais : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Ce que vous changeriez à la Maison Relais : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

~ Merci ! ~

## Annexe 7 :

# Dépouillement des questionnaires

Date : 9 décembre 2010  
 Questionnaires distribués : 24  
 Questionnaires rendus : 12

**1) Logement**

	Trop grand	Trop petit	Taille adaptée	Ne sais pas	Non répondu
01	0	0	1	0	0
02	0	1	0	0	0
03	0	0	1	0	0
04	0	0	1	0	0
05	0	1	0	0	0
06	1	0	0	0	0
07	0	0	1	0	0
08	0	0	0	0	1
09	0	0	1	0	0
10	0	0	1	0	0
11	0	0	1	0	0
12	0	1	0	0	0
13					
14					
15					
16					

17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25	-	-	-	-	-	
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>12</b>

**Connaissance de la superficie :**

OUI :	6
NON :	6
Non répondu :	0
<b>TOTAL :</b>	<b>12</b>

**Meubles en arrivant :**

OUI :	6
NON :	5
Non répondu :	1
<b>TOTAL :</b>	<b>12</b>



**L'espace de rangement convient :**

OUI :	8
NON :	4
Non répondu :	0
<b>TOTAL :</b>	<b>12</b>

**2) Vie à la Maison Relais**

**Entente avec les voisins (0=très mauvaise ; 5= excellente) :**

	0	1	2	3	4	5	Non répondu
01	0	0	0	0	1	0	0
02	0	0	0	1	0	0	0
03	0	0	0	0	1	0	0
04	0	0	0	0	0	0	1
05	0	0	0	0	0	1	0
06	0	1	0	0	0	0	0
07	0	0	0	0	0	1	0
08	0	1	0	0	0	0	0
09	0	0	0	0	0	1	0
10	0	0	0	1	0	0	0
11	0	0	0	0	1	0	0
12	0	0	0	0	0	1	0
13							
14							
15							

16								
17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>12</b>

**Nuisances sonores :**

OUI :	5
NON :	6
Non répondu :	1
<b>TOTAL :</b>	<b>12</b>

**Participation aux animations et activités :**

OUI :	6
NON :	4
Non répondu :	2
<b>TOTAL :</b>	<b>12</b>



20															
21															
22															
23															
24															
25	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>13</b>

**Satisfaction vis à vis de la Maison Relais (0=très mauvaise ; 5= excellente) :**

	0	1	2	3	4	5	Non répondu
01	0	0	0	0	1	0	0
02	0	0	0	0	0	1	0
03	0	0	0	1	0	0	0
04	0	0	0	1	0	0	0
05	0	0	0	0	0	1	0
06	0	0	0	0	0	1	0
07	0	0	0	0	0	0	1
08	0	0	0	0	0	0	1
09	0	0	0	0	0	1	0
10	0	0	0	0	1	0	0
11	0	0	0	0	1	0	0
12	0	0	0	0	0	1	0
13							
14							
15							
16							

17								
18								
19								
20								
21								
22								
23								
24								
25	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>12</b>

Ce qui est apprécié à la Maison Relais :

- savoir qu'on est entouré en cas de besoin ;
- qu'on ne se sente pas seul ;
- lien, rencontres, salle de convivialité, projets en groupe ;
- repas communs et animations ;
- tout le monde ;
- les échanges avec les travailleurs sociaux ;
- rencontrer des personnes que l'on n'aurait pas rencontré ailleurs ;
- l'accueil ;
- le quartier est calme.

Ce qui serait changé à la Maison Relais :

- rien ;
- augmenter le nombre d'activités ;
- aider plus les personnes dans le besoin (papiers administratifs).